

**RELEVÉ de DECISIONS (et INFORMATIONS)
CNAS
24 et 25 Janvier 2020**

Présents :

Brigitte GARREAU, Emmanuel GUERIN, Sylvain PASQUIER, Séverine TROSSEAU, Jean-Luc VIALA, Ludovic LEONARD, Nicolas BIGOT, Jean Louis FERLAT, Thomas FAURE, Audrey BLOCHET, Cécile LECLERC SPITZ, Jérôme NEVOUX.

Absents / Excusés : Isabelle DEPRAZ, Nicolas MARZIN, Charlotte MONNIER, Anne PROUVOST, Véronique PROY, Stéphanie TOUZET, Didier CATTART.

Pour les Services Nationaux : Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Patricia PETIT.

Pour le Bureau National : Isabelle PERRIN

Pour la CSRL : Claude RENAULT

| AXES de RÉFLEXIONS | DÉCISIONS / INFORMATIONS |
|---|--|
| Actualités : Informations | <p>. De nombreux développements informatiques ont été opérés à ce jour (Cf. infos actualisées sur Ugselnet) et ont été commandés.</p> <p>. Les stages de JO se sont bien déroulés au Creps de Bourges ... un stage restant.</p> <p>. FISEC : les inscriptions de la France en cours de finalisation : Athlétisme (Coach à recruter) ; Natation ; Basket-ball garçons ; Handball Garçons ; Volley-ball filles ; Futsal garçons (coach à recruter) ; Badminton (coach à recruter) ; 10 jeunes officiels répartis dans les différents sports engagés : 82 sportifs et JO. La FSCF se joint à l'Ugsel avec 48 sportifs.</p> |
| Championnats 2020 non pourvus en organisateurs : application du délai des 3 mois : Décisions | <p>Championnats 2020 non pourvus en organisateurs :</p> <p>. Annulation des championnats : Futsal MG, Rugby à 7 CJG</p> <p>. Championnat d'escalade non pourvu d'organisateur à ce jour.</p> <p>. Challenge BB : organisation prise en charge par l'UNSS dans le Grand Est. Dossier suivi par le comité 67.</p> <p>. Surf : Rencontre nationale les 4-5 mai à Ploemeur (29)</p> |
| Problématique de l'organisation technique du Tennis de table BM à Bordeaux, au regard de la position de la CTN, en retrait de l'organisation technique : Décision | <p>. Maintien de l'organisation du championnat de tennis de table B/M sous conditions et en accord avec l'organisateur :</p> <p>Décision : 10 pour, 2 abstentions, 0 contre</p> <p>Les services nationaux et quelques membres de la CNAS sont chargés de répertorier et mobiliser des ressources humaines pour garantir la gestion technique du championnat.</p> <p>L'organisation serait facilitée par la mise en place d'une seule et unique salle.</p> |
| Validation des projets de règlement pour la nouvelle olympiade : natation, gymnastique, danse, escalade.... Et le Raid pour cette année en expérimentation : Validations et propositions | <p>1/ Projet de Règlement Danse : Elite</p> <p>Fusion des 2 règlements (collège/lycée), avec une différenciation de deux championnats : acté sous conditions de préciser les catégories d'âges : elles doivent être en cohérence avec les RG article 13-3.</p> <p>Demande est faite de décaler la limite de qualification à 7 semaines précédant le championnat afin d'informer les organisateurs sur l'estimation du nombre de participants.</p> |

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

2/ Projet de Règlement Escalade : Acté

- . Pas de points d'opposition au règlement proposé.
- . Se pose le problème du coût financier avec les salles privées et la nécessité d'avoir des ouvreurs : proposition d'un forfait (comme en ski alpin) qui prend en compte la spécificité de l'activité : frais d'engagements comprenant les surcoûts.
- . Chamonix se propose d'organiser le championnat tous les 2 ans : mais à terme, ne se poserait-il pas un problème de lassitude et de coût ?

3/ Projet de Règlement Natation : Demandes de la CNAS :

- . **Préciser le nombre d'élèves** dans un relais : 4+1 (remplaçant) évitant les décisions à prendre par le juge arbitre.

. **Le départ** : En cas de départ anticipé, un second départ sera donné. Tout nageur effectuant un départ anticipé lors du second départ sera disqualifié.

Ce point de règlement semble adapté au championnat promo.

Mais pour le championnat Elite : peut on appliquer le règlement FINA, du moins pour les finales ? (Car les séries comptent pour le « par équipe »),

"Tout nageur partant avant le signal de départ sera disqualifié. Si le signal de départ est émis avant que la disqualification ne soit déclarée, la course continuera et le nageur ou les nageurs seront disqualifiés à la fin de la course. Si la disqualification est déclarée avant le signal de départ, le signal ne doit pas être donné, mais les nageurs restants doivent être rappelés, et le starter redonne le départ."

. **Questionnement sur le nombre d'épreuves** : comment garantir leur organisation sur une journée :

En Elite, ont été retirés le 400 Open et le 50m Open au profit du 200 Open mais les épreuves de papillon sont tous passés en 100m.

En Promo, le 100 4N est nouveau en individuel impactant une augmentation des participants dans cette épreuve. En notant que certains Comité/Territoires ne pratiquant pas le « par équipe », le programme leur est plus « léger ».

Demande : En Promo, la CNAS souhaite qu'il n'y ait pas de 100m Open, notant qu'il y a déjà le 50m Nage Libre.

Sans oublier l'organisation garantie des relais Multi-catégories Critérium Collège et Lycée en Elite et en Promo.

Ainsi, les conditions des épreuves relatives au nouveau règlement ne permettent pas de garantir le programme, notant que qu'il sera permis aux Elite de s'engager dans 5 épreuves contre 4 auparavant.

. **Demande** de réécriture de la règle du nombre d'épreuves pour davantage de concision entre individuel et relais : proposition :

Promo : « Chaque nageur ou nageuse est autorisé à nager 4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum : soit à 2 nages individuelles et à 2 relais, soit à 3 nages individuelles et à 1 relais ».

Elite : » Chaque nageur ou nageuse est autorisé à nager 5 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum : soit à 3 nages individuelles et à 2 relais, soit à 4 nages individuelles et à 1 relais ».

| | |
|--|---|
| | <p>4/ Proposition de Règlement Gymnastique : Acté</p> <p>Dans les faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Un seul règlement commun féminine et masculine. . 2 filières pour la gym féminine comme la gym masculine. . Pas de changement en élite mais ajout du mini-tramp dans les choix d'agrès. <p>Harmonisation des 2 codes gym féminine et masculine.</p> <p>5/ Règlement Raid pour expérimentation en 2019 2020 : Acté</p> <ul style="list-style-type: none"> . Une nouvelle CTN constituée et un nouveau règlement . Un championnat national organisé en Bretagne (cf. calendrier) . Les catégories d'âge ont été précisées, . Les équipes mixtes sont obligatoires et Il existe un classement open (non mixte) . Des quotas sont établis au regard des effectifs de lycée et des contraintes à hauteur de 3 équipes par territoire. . Un règlement applicable pour un championnat national 2020 à titre d'expérimentation. <p>. Observations : il existe des raids quasiment dans tous les territoires.</p> <p>. Réflexions pour l'organisation d'un national annuel...ou en alternance avec le VTT et la CO. Car il faut noter qu'en multipliant les APPN, se pose le problème du calendrier, notamment pour le lycée.</p> <p>6/ Trisports :</p> <p>Correction du règlement spécifique de championnat Trisports minimales article 13 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - b : 8 au lieu de 10. - e : en cas de participation inférieure à 8 joueurs à un match, celui-ci est perdu par pénalité. <p>Publication d'un erratum sur le site et mise à jour du règlement.</p> |
| <p>Définition des catégories d'âge et précisions dans les règlements spécifiques : demandes</p> | <p>Demande faite aux CTNs de préciser les catégories d'âge ainsi que les sur-classements et sous classements dans les règlements spécifiques en cohérence avec les RG.</p> <p><u>Observation en sport collectifs</u> : la définition des catégories est différente entre le règlement commun et le spécifique dans certains sports.</p> |
| <p>Fiche de prise en charge des jurys : préciser les conditions de prise en charge pour les membres de CTN en responsabilité avec les élèves : Ajustement</p> | <p>Des précisions sont apportées sur les conditions de prise en charge pour les membres de CTN en responsabilité avec les élèves : fiche revue et actée.</p> |
| <p>Définition de la notion d'équipe et ses conséquences : Demande</p> | <p>Chaque CTN doit définir la modification ou non de la constitution de l'équipe. Est-elle nominative et non modifiable ou modifiable ?</p> |
| <p>Nécessité de fixer une limite pour les repêchages : décision</p> | <p>La CNAS déterminera une règle nationale</p> |

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

| | |
|---|--|
| Groupe de travail collaboratif (CTN et CNAS) sur carte JO, Guides de l'organisateur et agencement du calendrier : Projet | Vendredi 3 avril 2020 : organisation logistique à suivre (demandes d'autorisations d'absences, ...) : . Élaboration de la nouvelle carte de Jeune officiel (disparition du livret ?) . Élaboration de la trame commune des « guide de l'organisateur ». . Élaboration d'un calendrier « fluide » : alternance des activités, contraintes scolaires, coûts financiers. |
| Questions diverses Le problème des super territoires en sports collectifs est posé : projet | Ce niveau de qualification semble difficilement gérable pour les territoires : . A quel niveau de gestion incombe cette responsabilité ? (National ou territoire ?) . Faut-il les supprimer ? et quelles conséquences impactant le format et jauge des championnats ? comment permettre la qualification et l'équité ? Une réflexion est impulsée en collaboration avec la CTN de sports collectifs. |
| Dates des prochaines CNAS : Information | . 3 avril 2020 : groupe de travail sur les cartes JO, calendrier et « guide de l'organisateur » . 25, 26 et 27 Juin 2020 : délocalisée |

Adjoint au secrétaire général en charge de l'animation sportive – Didier CATTART



ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
 277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05
 Tél.: 07 88 96 89 19- d-cattaert@ugsel.org